



## Orange et Vodafone renforcent leurs accords de partage de réseaux mobiles et fixes en Espagne

- **L'accord étend le partage actif de leur réseau mobile actuel (RAN Sharing) dans les villes de 1.000 à 25.000 habitants aux municipalités de moins de 175.000 habitants.**
- **L'accord de partage de réseau mobile couvre les technologies 2G, 3G et 4G et pourra être étendu à la 5G dans le futur.**
- **En ce qui concerne les réseaux fixes, les deux groupes conviennent d'accroître leur couverture géographique dans la fibre au moyen de nouveaux accords de vente en gros et de co-investissement.**

Orange et Vodafone sont parvenus à un accord pour renforcer leur partenariat dans les réseaux mobiles et fixes en Espagne. En visant à promouvoir un modèle d'investissement durable, cet accord permettra un déploiement plus rapide et plus efficace des réseaux NGA (y compris les nouvelles technologies, telles que la 5G) sur une zone géographique plus large, offrant des avantages significatifs à leurs clients professionnels et résidentiels respectifs.

### Accord de partage de réseau mobile

Le nouvel accord étend celui signé par les deux sociétés en 2006 et renouvelé en 2016. Il permet l'extension du partage du réseau des villes de 1 000 à 25 000 habitants aux municipalités de moins de 175 000 habitants. L'accord prévoit le partage actif des technologies 2G, 3G et 4G des deux sociétés. Le nombre prévu de sites partagés s'élèvera à 14 800. L'initiative de partage actif pourra être étendue au déploiement futur de la 5G. Ainsi, un plus grand nombre de clients bénéficieront des nouvelles fonctionnalités de la 5G, telles que la faible latence et le haut débit, ce qui permettra un déploiement plus efficace.

L'accord continuera à permettre aux deux groupes de poursuivre leur propre stratégie dans les grandes villes où l'efficacité d'un déploiement partagé est limitée, tout en disposant de leurs propres services et fonctionnalités cœur dans 100% de leurs réseaux, et en gérant le spectre et les performances du réseau de manière autonome.

### Accord de partage de réseau fixe

L'accord étend également la portée géographique des accords existants de co-investissement portant sur la fibre (FTTH) à travers de nouveaux accords de vente en gros ou de co-investissement. Le nouvel accord de vente en gros permettra à Vodafone d'offrir ses services fibre et convergents à un million de foyers supplémentaires en utilisant le réseau Orange. Par ailleurs, chacun des deux groupes aura accès aux futurs déploiements du réseau fixe haut débit de l'autre partie.

Laurent Paillassot, Directeur Générale d'Orange Espagne a déclaré : « Nous avons toujours soutenu le partage d'infrastructures comme un moyen clé d'atteindre plus de clients plus rapidement et d'une manière plus efficace à la fois sur les réseaux fixe et mobile. L'extension de l'accord avec Vodafone va permettre à Orange d'étendre toujours plus sa couverture mobile en Espagne et d'accélérer le développement futur de son réseau 5G à moindre coût ».

#### **A propos d'Orange**

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2018 et 151 000 salariés au 31 décembre 2018, dont 92 000 en France. Le Groupe servait 264 millions de clients dans le monde au 31 décembre 2018, dont 204 millions de clients mobile et 20 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 27 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : [www.orange.com](http://www.orange.com), [www.orange-business.com](http://www.orange-business.com) ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

*Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.*

**Contacts presse : 01 44 44 93 93**

Tom Wright; [tom.wright@orange.com](mailto:tom.wright@orange.com)